

2026

BUDGET ANNUEL

MUNICIPALITÉ 
Sainte-Mélanie

Chères Mélaniennes, chers Mélaniens,

Je sais que la situation économique actuelle est exigeante pour plusieurs d'entre nous. C'est avec cette réalité en tête que le budget municipal 2026 a été préparé, dans un souci de gestion responsable et en tenant compte de ce que nous vivons au quotidien.

Dans ce contexte, nous avons cherché un juste équilibre. La hausse du compte de taxes demeure près de l'indice des prix à la consommation (IPC), afin de maintenir les services sans alourdir inutilement la pression financière. **De plus, afin d'offrir plus de souplesse, la séquence de paiement passera de quatre à cinq versements dès cette année.**

Ce budget marque aussi le début d'un travail à faire ensemble. Nous souhaitons revoir certaines façons de faire, améliorer nos services et mieux répondre aux besoins réels de la communauté. Votre participation est importante, et des occasions d'échange seront proposées, notamment lors de nos cafés du monde.

Un budget de participation citoyenne est prévu pour 2027. L'année 2026 servira à bâtir ce programme de façon réaliste, en collaboration avec l'organisation municipale. Si des marges de manœuvre se dégagent d'ici là, nous évaluerons la possibilité de tester certaines initiatives.

L'année 2026 amorce également un cycle important d'investissements. Le Programme triennal d'immobilisations, totalisant près de 28 millions de dollars, vise à maintenir et améliorer nos infrastructures, nos réseaux d'aqueduc et d'égouts ainsi que la sécurité. Nous savons que ces projets peuvent avoir un impact sur la capacité de payer. C'est pourquoi nous chercherons des subventions et nous nous engageons à vous informer clairement des étapes et des décisions à venir. Si un projet ne peut être subventionné, il sera analysé avec soin avant d'aller de l'avant.

Ce budget reflète notre volonté de faire les choses correctement, avec rigueur, transparence et bon sens, tout en préparant l'avenir de Sainte-Mélanie de façon réaliste.

Merci de votre confiance et de votre implication dans la vie de notre communauté.

Hugues Hénault, Maire de Sainte-Mélanie

Votre conseil municipal



Hugues Hénault
Maire



Sophie Malo
District 1



Gabriel Arteau
District 2



Françoise Boudrias
District 3



Denis Filiatrault
District 4



Johanne Fuoco
District 5



Annie Guimond
District 6

Simulation d'un compte de taxes moyen 2026

RÉSIDENCE UNIFAMILIALE MOYENNE
(Valeur foncière : 390 199\$)

	2026	2025	VARIATION
Taxe foncière générale	1 842,91 \$	1 765,26 \$	4,40 %
Sûreté du Québec	236,07 \$	221,63 \$	6,51 %
Matières résiduelles	201,00 \$	199,50 \$	0,75 %
Eau village	215,00 \$	210,00 \$	2,38 %
Réserve financière - Voirie	19,51 \$	19,51 \$	-
Parc des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles	51,90 \$*	51,90 \$	-
TOTAL	2 566,39 \$	2 467,80 \$	3,99 %

*Ce montant sera intégré à la taxe foncière générale en 2026 sur votre compte de taxes.

L'indice des prix à la consommation annuel (IPC) pour la région métropolitaine de recensement de Montréal (RMR) pour l'année 2025 est de 3,30 %, selon Statistique Canada.

Dépenses

	BUDGET 2026	BUDGET 2025	ÉCART
DÉPENSES FONCTIONNEMENT			
Conseil municipal	145 079 \$	137 794 \$	5,29 %
Administration générale et greffe	1 037 952 \$	959 113 \$	8,22 %
Élections	-	26 258 \$	-100,00 %
Évaluation foncière	67 343 \$	64 256 \$	4,80 %
Sécurité publique et contrôle animalier	97 793 \$	99 025 \$	-1,24 %
Sûreté du Québec	463 703 \$	430 017 \$	7,83 %
Protection incendie	247 000 \$	230 526 \$	7,15 %
Voirie locale	1 207 390 \$	1 023 333 \$	17,99 %
Transport en commun (Régional, rural et adapté)	103 606 \$	104 572 \$	-0,92 %
Déneigement	406 043 \$	528 275 \$	-23,14 %
Égouts et station de pompage	208 019 \$	120 338 \$	72,86 %
Aqueducs	411 948 \$	336 764 \$	22,33 %
Matières résiduelles	310 250 \$	306 183 \$	1,33 %
Environnement	129 542 \$	108 710 \$	19,16 %
Logement social et résidence d'Ailleboust	30 901 \$	29 618 \$	4,33 %
Aménagement, urbanisme et développement	418 348 \$	397 437 \$	5,26 %
Loisirs	222 894 \$	227 151 \$	-1,87 %
Culture	123 929 \$	118 151 \$	4,89 %
Bibliothèque	109 436 \$	115 171 \$	-4,98 %
Parcs et espaces verts	187 303 \$	148 932 \$	25,76 %
Parc des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles	102 105 \$	100 625 \$	1,47 %
Camp de jour municipal	155 653 \$	157 154 \$	-0,96 %
Intérêts et frais de financement	132 613 \$	141 210 \$	-6,09 %
Paiement en capital sur la dette	175 491 \$	120 253 \$	45,93 %
Paiement comptant des immobilisations (PCI)	466 000 \$	408 000 \$	14,22 %
TOTAL - DÉPENSES	6 960 341 \$	6 438 866 \$	8,10 %

Revenus

	BUDGET 2026	BUDGET 2025	ÉCART
REVENUS ET AFFECTATIONS			
Taxes sur la valeur foncière	3 625 745 \$	3 432 414 \$	5,63 %
Taxe Sûreté du Québec	463 703 \$	430 017 \$	7,83 %
Taxe Parc des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles	102 105 \$	100 625 \$	1,47 %
Tarifications (aqueduc, égouts, matières résiduelles, etc.)	1 129 511 \$	978 949 \$	15,38 %
Réserve financière - Voirie	38 310 \$	37 877 \$	1,14 %
Droits de mutations immobilières	150 000 \$	162 500 \$	-7,69 %
Fonds de voirie local (redevances sablières)	587 929 \$	240 719 \$	144,24 %
Autres revenus et services rendus	331 184 \$	272 548 \$	21,51 %
Transferts gouvernementaux	553 388 \$	466 868 \$	18,53 %
Affectation fonds réservés	-21 534 \$	26 349 \$	-181,73 %
Affectation surplus libres	-	50 000 \$	-100,00 %
Affectation surplus affecté	-	80 000 \$	-100,00 %
Affectation fonds réservés des élections	-	15 000 \$	-100,00 %
Affectation fonds de roulement	-	145 000 \$	-100,00 %
TOTAL - REVENUS ET AFFECTATIONS	6 960 341 \$	6 438 866 \$	8,10 %

Quelques points concernant le budget 2026

Revenus

- La taxe du Parc des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles n'apparaît plus sur le compte de taxes et est désormais incluse dans la taxe foncière générale.
- Ajout d'un nouveau palier de consommation pour les compteurs d'eau (voir page 6).
- Augmentation de la tarification pour les terrains vacants desservis, mais non construits (voir page 7).

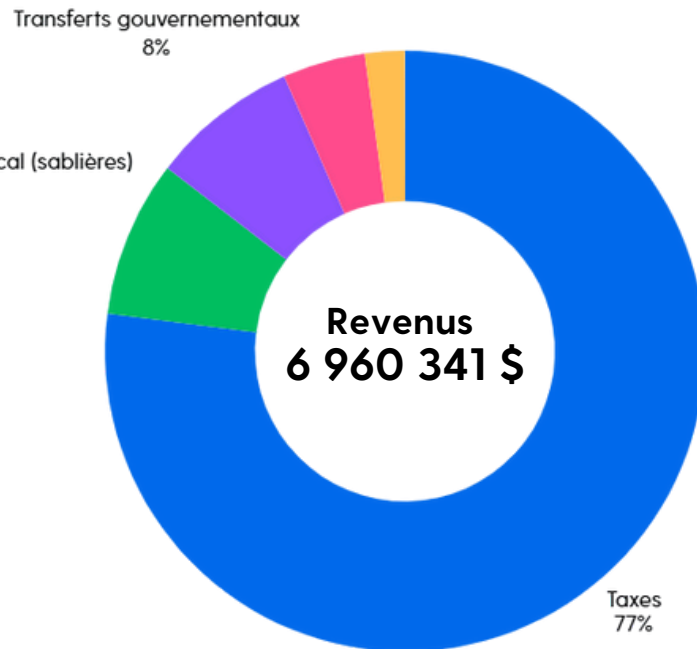
Dépenses

- Augmentation du coût de la Sûreté du Québec de 7,83 % (+33 686 \$);
- Augmentation du service d'incendie de Saint-Charles-Borromée (SCB) de 7,15 % (+17 072 \$);
- Hausse du service de voirie pour l'entretien des chemins (+100 000 \$);
- Augmentation de la quote-part de la MRC de Joliette de 5,40 % (+29 374 \$);
- Le cumulatif des sommes versées à la Sûreté du Québec, au service d'incendie de SCB et à la MRC de Joliette s'élève à 1 272 529 \$, ce qui représente un peu plus de 18 % du budget total de la Municipalité.

Répartition des revenus et dépenses

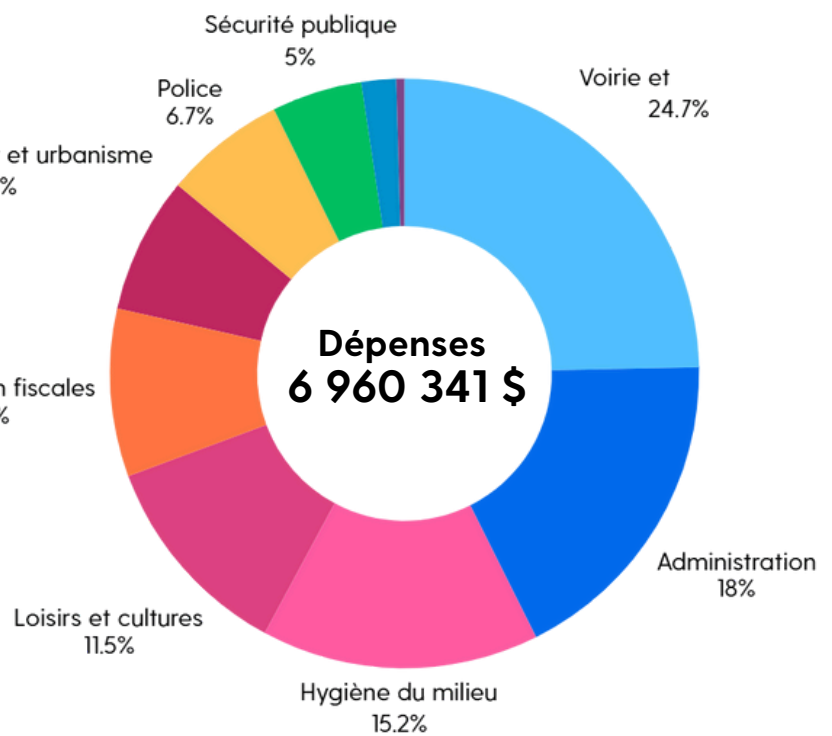
Revenus budgétés

- Taxes 5 359 374 \$
- Fonds de voirie local (sablères) 587 929\$
- Transferts gouvernementaux 553 388 \$
- Autres revenus et services rendus 309 650\$
- Droits de mutation immobilières 150 000\$



Dépenses budgétées

- Voirie et transport 1 717 039 \$
- Administration 1 250 374 \$
- Hygiène du milieu 1 059 759 \$
- Loisirs et cultures 799 215 \$
- Conciliation fiscales 641 491 \$
- Aménagement et urbanisme 520 453 \$
- Police 463 703 \$
- Sécurité publique 344 793 \$
- Frais de financement 132 613 \$
- Santé et bien être 30 901 \$



Tarifications volumétriques

À compter du 1er janvier 2026, un nouveau palier de consommation sera instauré. En 2025, le dernier palier était fixé à 1 000 m³ et plus. À partir de 2026, ce palier sera scindé en deux, soit de 1 000 m³ à 2 000 m³ et de 2 000 m³ et plus.

Cette modification s'appliquera également à la tarification liée aux égouts ainsi qu'à la station de pompage des Muguets.

Voici la nouvelle tarification en vigueur pour 2026 :

Tarification volumétrique Aqueduc du village*

PALIER DE CONSOMMATION	TAUX
0 à 200 m ³	1,09 \$/m ³
200 à 400 m ³	1,30 \$/m ³
400 à 1000 m ³	1,56 \$/m ³
1000 à 2000 m ³	2,08 \$/m ³
2000 m ³ et +	2,60 \$/m ³

Tarification volumétrique Aqueduc Belleville*

PALIER DE CONSOMMATION	TAUX
0 à 200 m ³	12,26 \$/m ³
200 à 400 m ³	15,33 \$/m ³
400 à 1000 m ³	18,39 \$/m ³
1000 à 2000 m ³	24,52 \$/m ³
2000 m ³ et +	30,65 \$/m ³

*Des frais de base de 50 \$ sont chargés à chaque usager de ces aqueducs touchés par la tarification volumétrique.

Égout du village

REJET	TARIFICATION FORFAITAIRE
0 à 200 m ³	240,00 \$
200 à 400 m ³	480,00 \$
400 à 1000 m ³	720,00 \$
1000 à 2000 m ³	960,00 \$
2000 m ³ et +	1 200,00 \$

Station de pompage des Muguets

REJET	TARIFICATION FORFAITAIRE
0 à 200 m ³	220,00 \$
200 à 400 m ³	440,00 \$
400 à 1000 m ³	660,00 \$
1000 à 2000 m ³	880,00 \$
2000 m ³ et +	1 100,00 \$

Taux de taxation et tarification

	2026	
TAXE SUR LA VALEUR FONCIÈRE - Taux du 100 \$ d'évaluation		
Taxe foncière générale		0,4856 \$
Sûreté du Québec		0,0605 \$
Réserve financière - Voirie		0,0050 \$
TARIFICATIONS		Variation vs 2025
AQUEDUC VILLAGE*		
Logement	215,00 \$	+5,00 \$
Terrains vacants desservis	322,50 \$	+217,50 \$
AQUEDUC CARILLON*		
Logement	270,00 \$	+5,00 \$
Terrains vacants desservis	405,00 \$	+272,50 \$
AQUEDUC DOMAINE FRANÇOIS*		
Logement	1 200,00 \$	+711,00 \$
ÉGOUTS*		
Logement	240,00 \$	+20,50 \$
Terrains vacants desservis (nouveau en 2026)	360,00 \$	+360,00 \$
STATION DES MUGUETS*		
Logement	220,00 \$	+8,00 \$
MATIÈRES RÉSIDUELLES		
Résidence ou unité d'occupation sans contrat de conteneur	201,00 \$	+1,50 \$

*D'autres catégories de tarification existent. Pour plus de détails, veuillez consulter le règlement de la tarification à être adopté en janvier 2026.

Explication des variations

- La tarification des logements pour l'aqueduc du village, l'aqueduc Carillon et la station des Muguets augmente en fonction de l'inflation.
- L'augmentation de la tarification des terrains vacants desservis vise à encourager la construction et à assurer une répartition équitable des coûts d'infrastructures.
- L'augmentation de 711 \$ de la tarification par logement pour l'aqueduc du Domaine François est attribuable à la poursuite des études en vue de l'aménagement d'un futur puits.
- L'augmentation de 20,50 \$ de la tarification des égouts du village découle de la hausse prévue des coûts liés à la vidange mécanisée des bassins, ainsi qu'aux provisions.

Programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028

Le programme triennal d'immobilisations regroupe les projets d'investissements que la Municipalité prévoit réaliser au cours des trois prochaines années, incluant l'achat et l'entretien des infrastructures, ainsi que le développement de diverses activités telles que la culture, les loisirs, l'aménagement du territoire, etc. Le programme triennal d'immobilisations (2026-2027-2028) s'élève à 28 179 000 \$.

Nom du projet	2026	2027	2028	Investissement 2026-2028 Total
Usine des eaux usées	50 000.00 \$	4 000 000.00 \$	13 000 000.00 \$	17 050 000.00 \$
Réhabilitation des conduites sanitaire (Ormes et Principale)	90 000.00 \$			90 000.00 \$
Étude pour la réfection des usines d'eau potable		50 000.00 \$	50 000.00 \$	100 000.00 \$
Remplacement de l'aqueduc rue Principal		2 200 000.00 \$	300 000.00 \$	2 500 000.00 \$
Balancement hydraulique du réseau d'aqueduc du village	20 000.00 \$			20 000.00 \$
Bouclage d'aqueduc Ormes/Lilas/Lys	500 000.00 \$			500 000.00 \$
Remplacement de ponceaux prioritaires	300 000.00 \$		350 000.00 \$	650 000.00 \$
Construction d'un sentier polyvalent Cosmos-Boisé		55 000.00 \$		55 000.00 \$
Réfection du rang Pied-de-la-Montagne	3 600 000.00 \$			3 600 000.00 \$
Pavage rue des Merisiers		250 000.00 \$		250 000.00 \$
Terrain de tennis	40 000.00 \$			40 000.00 \$
Investissements parc GAP			133 000.00 \$	133 000.00 \$
Modernisation parc des Sables	500 000.00 \$	1 000 000.00 \$	200 000.00 \$	1 700 000.00 \$
Investissements bâtiments municipaux		120 000.00 \$		120 000.00 \$
Construction d'un puits au Domaine-François	700 000.00 \$	350 000.00 \$		1 050 000.00 \$
Total A:	5 800 000.00 \$	8 025 000.00 \$	14 033 000.00 \$	27 858 000.00 \$
Camionnette travaux publics	30 000.00 \$			30 000.00 \$
Sécurité civile (génératrice et infra.)	100 000.00 \$			100 000.00 \$
Centre des loisirs (caméras)	6 000.00 \$			6 000.00 \$
Compteurs d'eau	30 000.00 \$	15 000.00 \$	15 000.00 \$	60 000.00 \$
Remorque et mini-pelle		125 000.00 \$		125 000.00 \$
Total B:	166 000.00 \$	140 000.00 \$	15 000.00 \$	321 000.00 \$
Total A+B:	5 966 000.00 \$	8 165 000.00 \$	14 048 000.00 \$	28 179 000.00 \$

La version complète est disponible sur notre site internet



UN SEUL ACCÈS POUR TOUS VOS SERVICES EN LIGNE



La Municipalité de Sainte-Mélanie simplifie vos démarches en centralisant plusieurs services sur une seule et même plateforme

Désormais, que ce soit pour : → Vous inscrire à une activité de loisirs,
→ Faire une demande de permis,
→ Consulter votre compte de taxes,

Il ne vous faut qu'un seul lien, un seul nom d'utilisateur et un seul mot de passe.

Connectez-vous dès maintenant au portail citoyen, accessible à partir de notre site web.
Vous y trouverez également un guide de l'utilisateur pour vous accompagner à chaque étape.

Accès au portail : sainte-melanie.appvoila.com

Guide de l'utilisateur : www.sainte-melanie.ca

